

ATTESTATION DE LABELLISATION

Attestation valable du 18/09/2024 au 18/09/2027

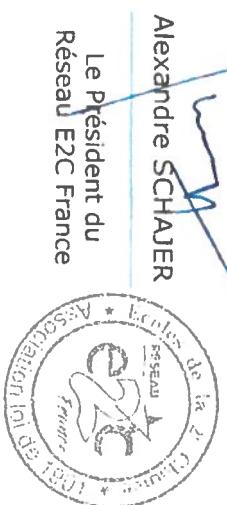
Le Comité de Suivi du Label E2C, sur avis favorable de la Commission Nationale de Labelisation, attribue le label E2C à :

ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE

DES HAUTS-DE-SEINE

- NDA : 119224462292 -
- N° SIREN : 518441787 -

Organisme gestionnaire de l'E2C Hauts-de-Seine



Pour la réalisation "d'actions de formation", telles que définies à l'article L6313-1 1° sur les sites suivants :

- 51 rue Pierre - 92 110 CLICHY
- 1/3 Allée du Parc de Garlande - 92 220 BAGNEUX

Le Président de l'École
Réseau E2C France

Réseau des Écoles de la 2^e Chance en France - Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - N° SIRET : 478 692 924 00010 - CODE APE : 9499 Z -
32 rue Benjamin Franklin - CS 10175 - 51009 Châlons-en-Champagne Cedex - Tél : 03 26 69 69 70 - Courriel : contact@reseau-e2c.fr

Conformément aux dispositions de l'article D. 214-10 du Code de l'Éducation, le «label École de la 2^e Chance» est délivré par le «Réseau E2C France» et le «Guide de labelisation du Réseau E2C France», établis par cette association, sur avis de la Commission Nationale de Labelisation, aux établissements et organismes de formation se conformant aux critères définis par le «Cahier des charges pour labeliser une École de la 2^e Chance» et le «Guide de labelisation du Réseau E2C France», établis par cette association, sur avis conformé des ministres chargés de l'éducation et de la formation professionnelle. Les structures labellisées s'engagent à respecter le règlement d'usage des marques ainsi que le Règlement Intérieur du Réseau E2C France.

Attestation établie en deux exemplaires, signés et revêtus des tampons, dont l'un est à conserver par l'École et l'autre par le Réseau E2C France.